

Lettre pour la Commission Européenne

Si vous souhaitez signer notre lettre pour la Commission Européenne – à titre individuel ou pour le compte d'une organisation – remplissez le formulaire en bas de de [la version en anglais de la lettre](#).

Cher-e-s Commissaires Européen-ne-s,

Nous, organisations et individus signataires de cette lettre ouverte, nous considérons que la législation sur la compensation biodiversité en train d'être étudiée par la Commission Européenne nuit à la nature et aux êtres humains tout en donnant plus de pouvoir à ceux qui détruisent la nature pour faire du profit.

Nous demandons que tous les projets de compensation soient abandonnés.

La compensation, un permis de détruire

L'expérience mondiale des projets et dispositifs de compensation biodiversité montre qu'en réalité ils augmentent la pression sur la biodiversité en blanchissant des infrastructures et aménagements controversés. Par exemple, en Grande Bretagne, le gouvernement a été assez franc pour admettre que la compensation de biodiversité « accélérerait les demandes pour de nouveaux aménagements et infrastructures ». La compensation biodiversité a déjà facilité l'autorisation de tels projets dans des forêts, des prairies de grande valeur et des zones appréciées des populations. [1]

Marchandisation de la nature

La compensation biodiversité transforme la nature en une marchandise et suggère dangereusement que la nature peut être remplacée. La biodiversité et les écosystèmes sont complexes et uniques. Il est impossible de réduire la biodiversité à un système de crédits tel que le propose de nombreux systèmes de compensation.

Les populations perdent l'accès à la nature

La compensation biodiversité masque la perte irréversible de nature lorsque celle-ci est détruite, ce qui implique une perte de biodiversité et la perte de l'accès des populations à la nature, nuisant à leur santé, leur bien être et leur joie. Les hommes aiment la nature, non seulement pour ce qu'elle est mais aussi pour l'endroit où elle se trouve. Le rôle social que la nature joue dans les vies des gens et des populations ne peut être compensé.

Protéger la nature et reconnaître les responsabilités, plutôt que la compensation

Si l'UE et les Etats-membres s'intéressent réellement à la perte continue de biodiversité, ils doivent reconnaître que la compensation ne fera qu'empirer la situation. S'attaquer à la perte de biodiversité nécessite que les Etats-membres appliquent les lois protégeant la biodiversité, regardent attentivement comment les terres sont utilisées et élaborent des plans locaux de développement en partenariat, et non pas en opposition, avec les populations locales. Les économies doivent être structurées dans l'intérêt des citoyens et non de celui des grosses entreprises.

La nature est un bien commun pour lequel nous partageons tous des droits et des responsabilités. Pour être efficace, toute politique visant à protéger la biodiversité doit prendre en compte ces considérations.

Nous exhortons la Commission Européenne à abandonner ses projets de législation européenne sur la compensation biodiversité. De telles politiques ne permettront qu'à ceux qui le peuvent de continuer à détruire la nature pour faire du profit. L'UE devrait agir pour l'intérêt public en protégeant la biodiversité, la nature et les espaces publics à travers des réglementations claires et une mise en œuvre sérieuse.

Veuillez agréer, Messieurs, Mesdames, nos salutations distinguées.